

No de résolution  
ou annotation

## Régie intermunicipale de transport Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

**PROCÈS-VERBAL** d'une réunion régulière du conseil de la Régie intermunicipale de transport Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine tenue le 3 novembre 2015 à 13 h 30 à l'hôtel de Ville de Percé, sous la présidence de Daniel Côté et à laquelle sont présents :

**M. Allen Cormier**, préfet

Administrateur régulier représentant la MRC de La Haute-Gaspésie

**M. Roch Audet**, maire de Bonaventure

Administrateur régulier représentant la MRC de Bonaventure

**M. André Boudreau**, maire de Percé

Administrateur remplaçant, représentant la MRC du Rocher-Percé

**Mme Louissette Langlois**, mairesse de Chandler

Administratrice régulière représentant la MRC du Rocher-Percé

**M. Richard St-Laurent**, maire de Nouvelle

Administrateur régulier représentant la MRC d'Avignon

**M. Guy Gallant**, préfet

Administrateur régulier représentant la MRC d'Avignon

**M. Rodrigue Brousseau**, maire de Petite-Vallée

Administrateur régulier représentant la MRC de La Côte-de-Gaspé

**M. Daniel Côté**, maire de Gaspé

Administrateur régulier représentant la MRC de La Côte-de-Gaspé

**Ainsi que :**

**M. Antoine Audet**, directeur général de la Régie

**Mme Marie-Andrée Pichette**, coordonnatrice aux opérations

**Les administrateurs suivants ont été invités, mais n'ont pu participer à la rencontre :**

**M. Jean-Guy Poirier**, préfet

Administrateur régulier représentant la MRC de Bonaventure

**Mme Micheline Pelletier**, mairesse de Sainte-Anne-des-Monts

Administratrice régulière représentant la MRC de La Haute-Gaspésie

**M. Jean-Mathieu Poirier**, conseiller de Havre-aux-Maisons

Administrateur régulier représentant l'Agglomération des Îles-de-la-Madeleine



No de résolution  
ou annotation

## Régie intermunicipale de transport Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

### ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion et constatation du quorum;
2. Nomination d'un(e) secrétaire d'assemblée (adoption);
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour (adoption);
4. Lecture, suivi et adoption du procès-verbal de la réunion du 16 septembre 2015 (adoption);
5. Suivi des finances et des opérations;
  - 5.1. États financiers et rapport d'achalandage;
  - 5.2. Comptes à payer et liste des comptes préautorisés (adoption);
6. Grille tarifaire et implantation d'un système de cartes d'accès (adoption);
7. Bilan du service de navettes Orléans ;
8. Affaires nouvelles;
9. Date et lieu de la prochaine rencontre;
10. Période de questions;
11. Levée de l'assemblée (adoption).



No de résolution  
ou annotation

R15 – 56

## Régie intermunicipale de transport Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

### 1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET CONSTATATION DU QUORUM

Le président, Daniel Côté, souhaite la bienvenue à tous.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

### 2. NOMINATION D'UN(E) SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Allen Cormier propose Marie-Andrée Pichette à titre de secrétaire d'assemblée.  
Marie-Andrée Pichette accepte d'être secrétaire d'assemblée.

### RÉSOLUTION CONCERNANT LA NOMINATION D'UN(E) SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

**IL EST PROPOSÉ** par Allen Cormier et résolu de nommer Marie-Andrée Pichette à titre de secrétaire d'assemblée.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

### 3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président fait lecture de l'ordre du jour. Il est demandé d'ajouter dans « Affaire nouvelle » le point « Appui aux demandes de permis auprès de la CTQ par l'entreprise Taxi Madeli ».

Le nouvel ordre du jour proposé est donc le suivant :

#### ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion et constatation du quorum;
2. Nomination d'un(e) secrétaire d'assemblée (adoption);
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour (adoption);
4. Lecture, suivi et adoption du procès-verbal de la réunion du 16 septembre 2015 (adoption);
5. Suivi des finances et des opérations;
  - 5.1. États financiers et rapport d'achalandage;
  - 5.2. Comptes à payer et liste des comptes préautorisés (adoption);
6. Grille tarifaire et implantation d'un système de cartes d'accès (adoption);
7. Bilan du service de navettes Orléans ;
8. Affaires nouvelles;
  - 8.1. Appui aux demandes de permis auprès de la CTQ par l'entreprise Taxi Madeli (adoption);
9. Date et lieu de la prochaine rencontre;
10. Période de questions;
11. Levée de l'assemblée (adoption)



No de résolution  
ou annotation

## Régie intermunicipale de transport Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

### RÉSOLUTION CONCERNANT L'ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ** par Roch Audet et résolu d'adopter l'ordre du jour modifié tel que proposé.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

#### 4. LECTURE, SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 16 SEPTEMBRE 2015

Le document « Procès-verbal d'une réunion régulière du conseil de la Régie tenue le 16 septembre 2015 » est présenté.

R15 – 58

### RÉSOLUTION CONCERNANT L'ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 16 SEPTEMBRE 2015

**IL EST PROPOSÉ** par Louise Langlois et résolu d'adopter le procès-verbal de la réunion du 16 septembre 2015 tenue à Gaspé tel que lu et présenté.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

#### 5. SUIVI DES FINANCES ET DES OPÉRATIONS

##### 5.1. États financiers et rapport d'achalandage

Les états financiers et le rapport d'achalandage au 30 septembre 2015 sont présentés.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

##### 5.2. Comptes à payer et liste des comptes préautorisés

La liste des comptes à payer et des comptes préautorisés des mois de août et septembre 2015 est remise aux administrateurs. Le montant total au 31 août 2015 est de 266 541,07\$ et celui au 30 septembre 2015 est de 248 377,00\$.

R15 – 59

### RÉSOLUTION CONCERNANT L'APPROBATION DES COMPTES À PAYER

**IL EST PROPOSÉ** par Louise Langlois et résolu d'adopter la liste de comptes à payer et des comptes préautorisés de août et septembre 2015, au montant total au 31 août 2015 de 266 541,07\$ et au montant total au 30 septembre 2015 de 248 377,00\$.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.



No de résolution  
ou annotation

## Régie intermunicipale de transport Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

### 6. GRILLE TARIFAIRE ET IMPLANTATION D'UN SYSTÈME DE CARTES D'ACCÈS

Une nouvelle grille tarifaire est présentée aux membres du conseil d'administration pour adoption. La mise en place de cette nouvelle tarification est prévue pour le 1<sup>er</sup> janvier 2016. Afin de faciliter l'intégration de la passe mensuelle, l'équipe de la régie travaille à l'implantation du système de carte RFID comme nouveau mode de paiement. Ce système est conçu par l'équipe de Fraxion, qui travaille aussi à mettre en place le système de répartition sur l'ensemble de notre réseau. En effet, suite au succès du projet-pilote dans la Baie-des-Chaleurs, le système est présentement en implantation sur l'ensemble de la région depuis le 23 octobre dernier. C'est par ce système que la Régie pourra offrir le service de paiement par carte.

Mode de paiement	Tarifs
Aucun	Gratuit pour les 0 – 5 ans
Argent comptant	4 \$ (monnaie exacte)
Billet	3 \$ / billet (à l'achat d'un livret de 10 billets, au coût de 30 \$)
Carte d'accès (frais de 5 \$ pour l'obtention d'une carte d'accès rechargeable)	3 \$ / billet électronique (à l'achat d'un livret de 10 billets, au coût de 30 \$)
	Abonnement mensuel, tarif régulier : 100 \$
	Abonnement mensuel, tarif étudiant : 80 \$
	Abonnement mensuel, tarif aîné: 40 \$

*\*Pour le transport adapté, la même tarification s'applique que le collectif.*

R15 – 60

### RÉSOLUTION CONCERNANT L'ADOPTION DE LA NOUVELLE GRILLE TARIFAIRE POUR LE 1<sup>ER</sup> JANVIER 2016

**ATTENDU QUE** la tarification n'a pas été modifiée depuis la mise en place du réseau, en mai 2010 ;

**ATTENDU QUE** malgré l'augmentation proposée, la tarification de la Régie demeure en deçà des moyennes québécoises pour le même type de service ;

**ATTENDU QUE** les coûts des transports associés au fonctionnement du réseau ont sensiblement augmenté depuis mai 2010 ;

**ATTENDU QUE** les revenus des usagers sont totalement réinvestis dans l'offre de service en transport collectif sur le territoire ;

**ATTENDU QUE** l'augmentation de la clientèle étudiante et le vieillissement de la population nous amène à vouloir intégrer une tarification par catégorie de clientèle ;

**ATTENDU QUE** l'utilisation de passe mensuelle est une demande importante d'amélioration des usagers actuels de la RÉGIM et que ce mode de paiement vise à fidéliser la clientèle ;

**ATTENDU QUE** le « développement d'une stratégie de modulation de la grille tarifaire pour favoriser la fidélité de la clientèle » est une action prévue en 2015 dans la Planification 2015 – 2020 de la RÉGIM.

**IL EST PROPOSÉ** par Allen Cormier et résolu d'adopter la nouvelle grille tarifaire présentée et sa mise en place pour le 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.



No de résolution  
ou annotation

## Régie intermunicipale de transport Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

### 7. BILAN DES NAVETTES ORLÉANS

Depuis sa mise en place, le service de navette gagne de popularité de jour en jour. D'abord, il est constaté l'intérêt de la population à ce service par le fait que le flot d'appels au centre de répartition a augmenté de près de 80%.

En date du 30 septembre 2015, soit après 8 ½ mois d'opération, 1 657 personnes ont utilisé les navettes. En moyenne, c'est près de 6,5 personnes transportées par jour sur l'ensemble du territoire. Les trajets les plus utilisés sont ceux reliant Gaspé et Grande-Rivière et desservant le point de service de Carleton-sur-Mer. À ces points de services, il y a presque quotidiennement une navette mise en service. À eux seuls, les deux points de service de Gaspé et Grande-Rivière ont vu passer 877 usagers, soit un peu plus de la moitié des services demandés. Pour Carleton, il s'agit de 543 embarquements, ce qui fait que ces trois points d'arrêt rassemblent 85 % des demandes de services.

Ce service est maintenant offert à la population gaspésienne depuis huit (8) mois et l'année du programme de financement du MTQ arrive à échéance. Dans ce contexte, et en prévision de la convocation de Keolis devant la CTQ en début d'année 2016, la Régie devra enclencher rapidement une réflexion sur l'ensemble du service, son avenir et la place qu'elle y occupera.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

### 8. AFFAIRES NOUVELLES

#### 8.1. Appui aux demandes de permis auprès de la CTQ par l'entreprise Taxi Madeli

L'entreprise Taxi Madeli est présentement en démarche auprès de la Commission des transport du Québec pour obtenir différents permis afin d'opérer un véhicules 14 passagers pour différentes fonctions : taxi, visites guidées gastronomiques, nolisés, croisiéristes, etc. Une demande d'appui est demandée à la régie pour cette démarche.

#### RÉSOLUTION CONCERNANT L'APPUI À L'ENTREPRISE TAXI MADELI POUR SES DEMANDES DE PERMIS AUPRÈS DE LA CTQ

**ATTENDU QUE** Taxi Madeli est une entreprise de transport par taxi qui opère sur le territoire des Îles-de-la-Madeleine pour différents services, dont le transport adapté;

**ATTENDU QUE** ce nouveau service vise la mise en opération d'un nouveau véhicule de transport collectif aux Îles-de-la-Madeleine et donc, de nouvelles options de mobilité pour les madelinots;

**ATTENDU QUE** la RÉGIM est un organisme voué au développement de la mobilité des madelinots et des gaspésiens;

**EN CONSÉQUENCE,**

**IL EST PROPOSÉ** par André Boudreau et résolu :

**QU'**une lettre d'appui soit acheminée à l'entreprise Taxi Madeli pour ses demandes de permis no 336297, 336299, 336300, 336301, 334832 et 333823 auprès de la CTQ.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

R15 – 61



No de résolution  
ou annotation

## Régie intermunicipale de transport Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

### 9. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion du conseil d'administration aura lieu le 17 décembre 2015  
à Carleton-sur-Mer.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

### 14. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

### 15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

#### RÉSOLUTION CONCERNANT LA LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par Guy Gallant et résolu que l'assemblée soit levée.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

R15 – 62

#### CERTIFICATION

Lu et certifié conforme par  
Le président,

Lu et certifié conforme par  
le secrétaire-trésorier,

  
\_\_\_\_\_  
Daniel Côté

  
\_\_\_\_\_  
Antoine Audet

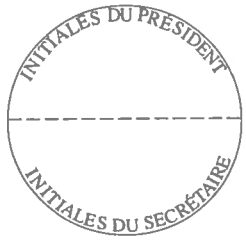
16-03-16  
Date

22.02.16.  
Date

#### ADOPTION

Adopté par résolution du conseil d'administration le :

17 décembre 2015  
Date



No de résolution  
ou annotation

**Régie intermunicipale de transport  
Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine**